

# Environnement : le gouvernement dévoile son « écoscore » pour les vêtements

Le ministère de la Transition écologique a présenté ce mercredi son calculateur Ecobalyse, qui permettra d'afficher le coût environnemental des vêtements achetés par les Français. Un outil loin de faire l'unanimité.



Le score environnemental des vêtements sera compris entre 0 et l'infini. (Shutterstock)

Par **Anne Feitz**

Publié le 3 avr. 2024 à 18:31 Mis à jour le 4 avr. 2024 à 09:13

Quel outil pour faire prendre conscience aux consommateurs de l'[impact environnemental des vêtements](#) qu'ils achètent ? Industriels, marques et associations sont invités à se prononcer sur un nouvel « écoscore » spécialement concocté par le gouvernement : présenté ce mercredi par le ministère de la Transition écologique, ce nouvel outil est mis en consultation pour un mois, avant la publication d'un décret prévue en mai, et une mise en place effective à l'automne.

« Dans un premier temps, il s'agira d'une démarche volontaire, mais nous n'excluons pas de rendre cet affichage environnemental obligatoire à partir de 2025 », dit-on au ministère. La loi Climat et résilience de 2021 prévoyait un tel affichage obligatoire dès le début de 2025 dans plusieurs secteurs, dont le textile.

## **Pénaliser la « fast fashion »**

Alors que la Commission européenne travaille depuis 2013 sur un outil d'évaluation à but similaire, le Product Environmental Footprint (PEF), le gouvernement français a choisi de développer sa propre méthodologie. Développé par le ministère de la Transition écologique et l'Ademe, son nouveau calculateur baptisé « Ecobalyse » permettra d'attribuer une note à chaque vêtement, un peu à la manière du Nutriscore pour les produits alimentaires.

Comprise entre 0 et l'infini, cette note doit grimper avec le coût environnemental du produit : émissions de gaz à effet de serre, consommation d'eau et de ressources naturelles, atteintes à la biodiversité, pollutions induites. « La note s'appuie sur la méthode européenne PEF pour l'analyse du cycle de vie du vêtement, avec certains critères supplémentaires, comme la toxicité des produits lors de leur lavage ou de leur fin de vie », explique-t-on au ministère.

La note est en outre pondérée par un coefficient de durabilité, qui dépend de la matière utilisée (les matières nobles et naturelles sont mieux notées), de la communication de la marque sur [la réparabilité](#) ou les soins à apporter aux vêtements, ou encore de la largeur de gamme et de la durée de commercialisation. Un tee-shirt en coton bio fabriqué en France, porté en moyenne 64 jours, sera noté 383. A comparer à un tee-shirt synthétique fabriqué en Asie, transporté par avion et porté 23 jours, qui sera lui noté 1.252, selon le ministère.

Le gouvernement espère alerter les consommateurs sur ce qu'ils achètent, mais aussi pénaliser les marques dites de « fast fashion » qui renouvellent à vitesse grand V des collections vendues à des prix déifiant toute concurrence. Cet affichage environnemental doit d'ailleurs servir de base au [bonus-malus prévu dans la loi](#) sur la « fast fashion » adoptée à l'Assemblée nationale le 14 mars dernier, et dont la date d'examen au Sénat devrait être connue dans les prochains jours, indique une conseillère ministérielle.

## **Les professionnels critiques**

Reste à savoir si les industriels se saisiront de ce nouvel « écoscore » - en tout cas tant qu'il restera volontaire. Christophe Girardier, fondateur de Glimpact, est très critique vis-à-vis du choix du gouvernement de se démarquer du PEF européen.

« Celui-ci est issu de dix ans de travail, avec des experts scientifiques, des industriels et des ONG : il est choquant d'ignorer cet indicateur pour utiliser d'autres critères, pour certains dénués de toute base scientifique ! » s'emporte-t-il. Sa société, qui aide les marques à utiliser le PEF, revendique parmi ses clients des sociétés tricolores comme Decathlon, Lacoste, Carrefour, Pimkie, Chantelle, Celio, Aigle, etc.

Pour Olivier Ducatillon, président de l'Union des industries textiles, le PEF est loin d'être la panacée. « Selon ses critères, opaques, un vêtement en polyester fabriqué en Chine est mieux noté que le même en fibre naturelle fabriqué en France », dit-il, reconnaissant toutefois que toutes les fibres naturelles ne sont pas vertueuses. Mais il estime aussi que l'écoscore tricolore mériterait d'être amélioré. « Il comporte une notion de durabilité émotionnelle difficile à mesurer à ce stade », poursuit-il. La consultation devrait s'avérer riche en débats - même si les professionnels jugent déjà sa durée trop courte.

**Anne Feitz**